

# Assemblée Générale Extraordinaire du Samedi 26 Novembre 2016

## Etaient présents :

**Du bureau** : Olivier COURRIN - Fabien TREMBLAY - Jean-Christophe DUPUIS – Christiane MONSERAT  
Pascal OHEIX - Véronique BAHAR - Julien SARACINO - Patricia GRAS

**Du comité de Direction** : Fabienne MASSOT - Louissette LOKMANE - Régis GOUPILLON - Priscille  
BOIZARD - Jean-Marie BLANGERO -

**Le vérificateur aux comptes** : Jacques LECORRE

**De la Mairie** : Le Maire, Pierre ASHIERI - Roland REIBAUDI - Christophe MARTELLO - D DJEGHERIFF  
Urbanisme : Daniel LEBLAY

Cette Assemblée Générale Extraordinaire s'est tenue 30 minutes avant l'Assemblée Générale Ordinaire car elle avait pour but d'approuver les nouveaux statuts et règlements ( intérieur et école de tennis.

Notre Président, Oliver COURRIN prend la parole :

« Bonsoir à tous, merci d'être venus ce soir, Merci à la municipalité d'être présente.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a été régulièrement convoquée (par courrier), elle se compose de plus des ¾ des membres, présents ou représentés.

Elle peut donc être tenue valablement.

Nous passons donc à l'ordre du jour :

**1**

Approbation des statuts, du règlement intérieur ainsi que du règlement de l'école de tennis.

Ces documents sont disponibles sur le site internet du Club, ainsi qu'à l'accueil depuis un mois.  
Nous n'avons eu aucune remarque, ni question.

Nous avons principalement mis à jour la question des nationalités qui ont été supprimées et rajouté des facultés de communication par mail.

Je propose donc de passer aux votes.

Approbation des statuts, (oppositions/abstentions)  
Pas d'opposition ni d'abstention

ADOpte A L'UNANIMITE

Du règlement intérieur (oppositions/abstentions)  
Pas d'opposition ni d'abstention

ADOpte A L'UNANIMITE

Du règlement de l'école de tennis (oppositions/abstentions)  
Pas d'opposition ni d'abstention

ADOpte A L'UNANIMITE

Merci, nous allons donc passer à notre assemblée générale ordinaire annuelle. »